

---

**19 SEPTEMBRE 2023, NUMÉRO 1**

*Voici donc le premier numéro de la série d'Info-Parents pour 2023-2024. Nous espérons que les informations s'y trouvant vous soient utiles et pertinentes.*

## ■ CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT ET OPP (ORGANISME DE PARTICIPATION DES PARENTS)

*Suite à l'assemblée générale s'étant tenue le 6 septembre dernier, voici les membres parents du conseil d'établissement 2023-2024 :*

*Cindy Lafontaine*

*Jade Arsenault- Bérubé*

*Jean-Philippe Valcourt*

*Joëlle Perreault*

*Sarah Richer*

*Sébastien Dostie*

*Les membres parents représentent donc les parents au sein du conseil d'établissement et en collaboration avec les membres représentant le personnel prennent les meilleures décisions possibles dans l'intérêt de l'ensemble des élèves. Tout comme le reste des membres du CE, ils ont*

de fait un devoir éthique par rapport à leurs propos et par rapport au contenu des différents échanges tenus en assemblée.

Quant à elle, la personne qui agit à titre de présidente ou de président a pour mandat d'animer les séances, voir à leur bon déroulement et au respect du décorum.

OPP : Il s'agit d'un organisme de participation des parents, soit un groupe de parents intéressés à soutenir l'école dans différentes activités ou sorties s'il y a lieu. Certains membres parents ont déjà manifesté leur intérêt lors de l'assemblée générale.

Advenant le cas où la présence des parents serait fortement souhaitée, nous n'hésiterons pas à vous interpeller.

## ▪ PHOTO SCOLAIRE

La photo scolaire se tiendra les 28 et 29 septembre. Vous trouverez en pièce jointe l'horaire selon le groupe d'appartenance.

Le fond d'écran, tout comme l'an dernier, sera un espace de notre école.

Veuillez noter qu'il n'y aura pas de photo de famille, car il s'agit là d'une photo « scolaire ».

## ▪ COMMUNICATIONS

*Voici les médiums officiels de communication :*

- **Site internet : [accueil@cssbe.gouv.qc.ca](mailto:accueil@cssbe.gouv.qc.ca)**  
*On y retrouve différents documents de référence. À consulter au besoin.*
  
- **Groupe Facebook Parents**  
*On y diffuse la vie de l'école, soit différentes activités et événements qui touchent tous les élèves de l'école. Ce groupe fermé s'adresse uniquement aux parents de nos élèves.*
  
- **Info-parents (environ une fois par mois) et courriels de l'école**  
*On y diffuse les informations officielles provenant de la direction et autres intervenants de l'école.*
  
- **Plateforme du titulaire**  
*Chaque titulaire vous informera de la plateforme utilisée pour communiquer avec vous.*

*\*Il est important de prendre connaissance des communications de l'école afin d'assurer le suivi des apprentissages et du comportement de votre enfant, mais aussi connaître les modalités liées aux activités, sorties et événements de l'école.*

## ■ FONCTIONNEMENT – POINTS DIVERS

### ➤ Absences pour la période des cours

Il existe deux moyens de signaler l'absence de votre enfant :

- En communiquant avec la secrétaire d'école au numéro 418-386-5541 poste 71490.
- En utilisant votre compte Mozaïk-Portail Parents ou par l'application mParents.

**Quoi qu'il en soit, il est obligatoire de motiver l'absence de votre enfant ET d'en préciser le motif.**

*\*Advenant que l'absence de votre enfant se prolonge ou qu'il s'agisse d'une situation particulière impliquant quelques jours d'absence, nous vous recommandons alors de prendre également contact avec le titulaire de votre enfant.*

### ➤ Maladie

Pour des raisons de respect évidentes des autres élèves et du personnel, nous vous demandons de garder votre enfant à la maison si celui-ci fait de la fièvre ou a d'autres symptômes évoquant une infection comme les vomissements.

Si votre enfant ne se sent pas bien et que nous jugeons qu'il n'est pas apte à être en cours, nous communiquerons avec vous afin que vous veniez le chercher.

Il est donc important pour nous d'être en mesure de communiquer avec un parent ou une personne mandatée par celui-ci (contact d'urgence).

➤ **En cours de journée**

Vous venez chercher votre enfant pendant les heures de cours ? Vous avez un rendez-vous avec un intervenant de l'école ?

Vous pouvez utiliser le stationnement « courte durée », soit celui situé au bout de la rue Armand-Claude.

- a) À votre entrée dans l'école, nous vous demandons de patienter à la réception, un membre du personnel ira vous accueillir.
- b) En aucun temps, les parents ne sont autorisés à circuler dans l'école ou sur la cour de l'école.

Plusieurs motifs justifient cette attente; tous sont liés à des raisons de sécurité et d'encadrement de vos enfants.

➤ **En fin de journée**

Voici l'ordre de priorité des départs pour la fin de journée.

- a) La cloche indiquant la fin des cours sonnant à **15h03**, les autobus quitteront autour de 15h10.
- b) Les élèves MARCHEURS, À VÉLO ou quittant avec leur PARENT patienteront à l'espace prévu à cet effet et ce, jusqu'au départ des autobus.

Une fois les autobus partis, ils pourront ensuite quitter par la voie d'accès devant l'école ou par le sentier derrière l'école.

1- Les parents souhaitant attendre leur enfant près de l'école doivent patienter sur les bancs près des supports à vélos et ce, jusqu'au départ des autobus.

En effet, la routine de fin de journée implique que nous devons nous assurer que chaque enfant est là où il doit être : service de garde, autobus, aire d'attente des élèves marcheurs.

<https://youtu.be/xZrOFt6GCdY>

2- Les parents en véhicule devront utiliser le même débarcadère que le matin, soit celui situé sur Armand-Claude.

Le stationnement de courte durée n'est pas un débarcadère.

\*Le départ sera donc possible autour de 15h10-15h15

\*\*\*Lorsque les autobus sont devant l'école, l'accès au U ne sera pas accessible.

**Vous venez chercher votre enfant et celui-ci ne prendra pas l'autobus comme à l'habitude?**

**Aviser le secrétariat.**

**Toute modification doit se faire par téléphone et non par Mozaïk.**

## ➤ *Service de garde en fin de journée*

### *Fermeture du service de garde : 17h45*

- *Vous vous présentez à la porte P-1, soit la porte principale à l'avant.*
- *Vous appuyez sur le bouton « Service de garde » et nommez le nom de l'enfant que vous venez chercher; l'éducatrice vous ouvrira la porte.*
- *Vous descendez l'escalier et attendez votre enfant près du local d'accueil (local 120)*
  - \* Cela favorise l'autonomie*
- *Vous pourrez par la suite sortir par la porte P-2, à côté de la porte principale, en haut de l'escalier.*

*\*Il sera possible d'utiliser l'ascenseur, l'élève doit y être accompagné en tout temps.*

*\*\*Nous vous demandons de ne pas circuler dans l'école. Les éducatrices enverront l'enfant aux vestiaires et il vous rejoindra quand il sera prêt.*

*\*\*\*Notez que les enfants ne peuvent pas retourner chercher du matériel oublié dans les heures de classe après les heures de cours.*

*S'il y a une modification sur la présence le midi ou en fin de journée au service de garde, il est demandé d'informer la responsable du service de garde.*

### ➤ **Retard**

- À 8h05 : Une cloche sonne indiquant l'entrée dans l'école. Les élèves se rendent aux vestiaires.

*Les élèves doivent être sur la cour d'école au plus tard à 8h05.*

- À 8h10, la cloche sonne indiquant le début des cours.

*Il nous importe d'inculquer de bonnes habitudes de ponctualité à nos élèves.*

*Nous souhaitons votre collaboration sur ce point.*

### ➤ **Horaire de l'école**

- Avant-midi : 8h10 à 11h42
- Dîner : 11h42 à 12h55
- Après-midi : 12h55 à 15h03

- Avant 7h45 : il n'y a pas de surveillance sur la cour d'école. Nous nous déchargeons donc de toute responsabilité.

- Midi : Tous les élèves présents à l'école pendant l'heure du dîner sont automatiquement utilisateurs du service de garde.

*En effet, des éducateurs et éducatrices s'occupent du bon déroulement de la période du repas et assurent une surveillance pendant le reste du dîner.*

*\*L'élève qui va dîner à la maison pourra donc être de retour à compter de 12h45. Si tel n'est pas le cas, des frais pourront être chargés pour l'utilisation du service de garde.*



- À 15h15, tous les élèves doivent avoir quitté l'école afin d'éviter toute confusion avec les utilisateurs du service de garde.
- En tout temps, l'élève ne peut pas quitter l'école sans une autorisation écrite du parent.

### ➤ **Collation et repas du dîner**

Voulant faire la promotion d'une saine alimentation et pour protéger les élèves présentant des allergies, nous devons baliser les collations et les aliments consommés pendant l'heure du dîner et pendant les collations.

- **Privilégier les collations « santé » : les fruits, les légumes et les produits laitiers.**
- Privilégier les collations à manger sans ustensile.
- Barres de chocolat, friandises, croustilles sont interdites.
- Aucun aliment ne doit contenir des noix et arachides.

\*L'école offre le service d'un TRAITEUR pour les repas du midi.

Ce service est indépendant et pour tout problème ou commande, veuillez communiquer avec celui-ci : 418-228-1112.

La commande des repas s'effectue en ligne : [marcobergerontraiteur.com](http://marcobergerontraiteur.com)  
(Le menu est en pièce jointe)

## ➤ *Rôle du parent vs rôle de l'enseignant*

*Il est évident qu'en tant que parent, vous désirez ce qu'il y a de mieux pour votre enfant et c'est le cas des enseignants aussi, bien entendu. Il est toutefois important de savoir, que dans le cadre scolaire, il incombe à l'enseignant d'être un entraîneur, un arbitre et un juge pour le cheminement scolaire de votre enfant. En effet, c'est en tant que professionnel de l'éducation qu'il saura bien guider votre enfant.*

*D'un autre côté, en tant que parent, vous l'encouragez de façon bienveillante dans son apprentissage, vous faites en sorte que l'enfant dispose d'un moment et d'un endroit pour effectuer ses tâches à la maison.*

*Je vous souhaite une Belle Année scolaire 2023-2024 !*

*Bienveillance, Engagement, Collaboration*

*Sonia Bourque pour la direction de l'école, Sylvie Poulin*